



Certains demandeurs de titre de séjour attendent près de six mois pour obtenir leur permis B, qui n'est valable qu'une année.

Source: archives Peter Samuel Jaggi

**Bienne**

## **Abus au service des migrations: «C'est la lenteur du système qui crée les situations de détresse»**

Des cas d'abus de pouvoir ont été recensés au service des migrations. Pour Yann Walliser, codirecteur de Multimondo, la cause est à chercher dans la lenteur du système.

[Donna Gallagher](#)

Publié: 24.01.2024, 18:00

🔄 Mis à jour il y a 5 jours

S'attaquer directement à l'origine du mal. C'est la proposition de Yann Walliser, codirecteur de l'association biennoise Multimondo, afin d'éviter que des cas d'abus ne se reproduisent au sein du service des migrations de la Ville de Bienne. En d'autres mots, il s'agirait d'accélérer le processus d'attribution et de renouvellement des titres de séjour, pour prémunir ses demandeurs du gouffre de la précarité, et de la vulnérabilité qu'elle engendre. «Le nœud de cette histoire, c'est que ce genre d'abus n'est possible que sur des personnes qui se trouvent en situation d'extrême détresse», expose-t-il.

Pour rappel, la réaction du codirecteur de Multimondo intervient suite aux fracassantes révélations des autorités biennoises, au sujet des pratiques de certains collaborateurs du service des migrations. Un ancien employé du département aurait monnayé l'obtention de permis de séjour contre du sexe, tandis qu'un autre aurait promis d'accélérer le traitement d'un dossier en échange d'argent (lire Le JdJ du 19 janvier). La semaine dernière, Natasha Pittet, conseillère municipale en charge de l'Action sociale et de la sécurité depuis le mois d'avril, annonçait le dépôt de dénonciations pénales pour ces faits et l'ouverture d'une enquête, notamment autour des deux anciens salariés mis en cause dans cette affaire.



***Ce genre d'abus n'est possible que  
s'il y a des personnes en extrême  
détresse.***

***Yann Walliser, codirecteur de  
l'association Multimondo***

Ainsi, pour résoudre l'équation de cette situation profondément problématique – qui demande encore à être prouvée, puisque les personnes concernées bénéficient pour l'instant de la présomption d'innocence –, Yann Walliser estime qu'il est nécessaire de pleinement restructurer ce service. «Cela fait maintenant un certain temps que nous faisons savoir notre désarroi face à la lenteur du traitement des dossiers et aux conséquences qui en découlent».

L'association Multimondo étant le centre de compétence pour l'intégration des personnes de la région issues de la migration, elle est, en effet, en première ligne pour constater les dégâts que cela peut engendrer. «Ne pas posséder de titre de séjour implique très souvent de ne pas pouvoir travailler. La plupart des entreprises ne souhaitent pas embaucher quelqu'un dont la situation générale n'est pas stable», continue celui qui est justement responsable du domaine de l'intégration au travail à Multimondo.

## **Tout est dans la vulnérabilité**

Parmi les personnes qu'il accompagne dans la démarche d'obtention de permis au service des migrations, le codirecteur n'a pas eu vent de cas aussi problématiques que ceux qui ont été dénoncés pénalement. Il est néanmoins régulièrement témoin de situation de profonde détresse. «Il est fréquent que certaines personnes soient désespérées durant l'attente, et qu'elles nous demandent par quels moyens elles pourraient accélérer la démarche des autorités. Elles sont parfois prêtes à beaucoup de choses»,

relate-t-il. «Qui plus est, pour quelqu'un qui ne maîtrise pas bien la langue ou qui ne se sent pas tout à fait légitime, il est difficile de se plaindre de façon officielle.»

Ces situations de flottement sont particulièrement frustrantes lorsqu'elles ne découlent pas d'un refus des autorités d'attribuer un titre de séjour, mais simplement d'une lenteur institutionnelle. «Ces personnes deviennent très vulnérables. Et c'est notamment cet état de fait qui ouvre la porte à des collaborateurs mal intentionnés, qui pourraient tenter d'abuser de ces précarités», développe encore Yann Walliser. Son raisonnement pourrait donc se résumer ainsi: sans vulnérabilité, pas d'abus possible.

## Un problème structurel

Pour améliorer le système, le codirecteur de Multimondo émet quelques pistes de réflexion. «Concernant les permis B, par exemple, il serait avisé de les attribuer pour deux ans au lieu d'une année. Actuellement, certaines personnes attendent six mois avant de recevoir la validation du renouvellement de leur permis. Puis, elles n'ont que six autres mois à vivre sereinement, avant d'être contraintes de refaire leur demande pour l'année suivante», détaille-t-il. «Il faudrait également alerter les demandeurs plus en avance lorsqu'ils doivent fournir des papiers pour justifier leur titre de séjour.»

La restructuration du service ne sera pas une tâche facile, mais selon Yann Walliser, de meilleurs jours sont à venir. «La conseillère municipale Natasha Pittet est consciente du problème structurel du service. Elle semble aussi prête à faire ce qu'il faut pour changer les choses», relève-t-il. «La question est peut-être aussi de savoir pourquoi Natasha Pittet admet les lacunes de son département, tandis que son prédécesseur (réd: le conseiller municipal Beat Feurer, aujourd'hui directeur du département des Finances) les a toujours niées.»

## Les bénéficiaires en première ligne

Les dysfonctionnements mis au jour dans le service des migrations ne suscitent pas seulement l'indignation de la classe politique biennoise. En première ligne, les bénéficiaires de la région. La radio Canal 3 s'est

rendue devant le bâtiment biennois où siège notamment le service des migrations. Toutes les personnes interrogées, sortant de l'établissement, ont souhaité garder l'anonymat.

Outre le choc quant à l'annonce des cas supposés d'abus, les bénéficiaires de l'office critiquent fortement les très longs temps d'attente avant d'accéder aux bureaux ou de recevoir leurs documents. Cependant, lorsque la radio locale s'est rendue sur place, mardi, la file d'attente devant les guichets était «moins longue que d'habitude». «C'est la quatrième fois que je viens, et je n'ai jamais été servie aussi rapidement qu'aujourd'hui», déclare une Espagnole qui vient renouveler son permis C. «Mais c'est surtout au printemps et en été que l'attente est immense, car de nombreuses personnes doivent renouveler leur permis avant les vacances», précise-t-elle.

Une autre femme, qui travaille juste à côté du bâtiment, raconte ce qu'elle voit quotidiennement. Elle a constaté que la plupart du temps, à la fin du mois, les personnes patientant avant d'être servies s'accumulent aux abords du bâtiment. Les tranches horaires d'ouverture sont maigres, car la plupart des demandeurs sont au travail pendant la journée, et se précipitent durant leurs pauses ou après le travail.

A sa sortie de l'établissement, un homme raconte qu'il y a deux ans, il a dû attendre environ deux mois pour obtenir ses documents. Actuellement, cela fait cinq mois qu'il espère obtenir de l'aide pour ses filles. Son problème ne se résume cependant pas à l'attente, mais surtout à la perte financière qu'elle engendre. Selon ses dires, ses dépenses augmentent de mois en mois parce qu'il n'obtient pas les documents d'identité dont il a besoin. En effet, la crèche pour ses filles lui coûterait environ 900 francs, au lieu de 300 francs s'il détenait la carte d'identité qui lui permettrait de profiter d'un tarif subventionné. Faute de numéro AVS, il doit également renoncer provisoirement aux allocations familiales. Le Biennois souhaiterait que les démarches soient automatisées afin d'accélérer le processus. *rn-tm*